



République de Guinée

Travail - Justice - Solidarité



Ministère du Plan et  
Développement Economique

Projet de Développement Agricole  
Intégré en Guinée - PDAIG

## SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Date début : 18 Août 2020 Date limite : 04 Septembre 2020

Client : Le Ministère du Plan et développement Economique représenté par le Projet de Développement Agricole Intégré en Guinée - PDAIG

Titre : « Services de Consultant pour le recrutement d'un Expert pour la réalisation du Cadre de Gestion Environnemental et Social du SWEDD2 ».

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu un Crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour couvrir le coût du Projet SWEEDD2 et à l'intention d'utiliser une partie de ce Crédit pour effectuer des paiements au titre du contrat de recrutement d'un Consultant Individuel « Expert pour la réalisation du Cadre de Gestion Environnemental et Social du SWEDD2 ».

### Objectif de la mission :

Le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) est conçu comme étant un mécanisme de tri pour les impacts environnementaux et sociaux des investissements et activités inconnues avant l'évaluation du projet. Il se présente donc comme un instrument pour déterminer et évaluer les impacts environnementaux et sociaux potentiels futurs.

L'objectif du CGES est d'une part (i) d'établir un mécanisme pour déterminer et évaluer les impacts environnementaux et sociaux potentiels des investissements et activités à financer dans le projet et d'autre part (ii) de définir le cadre de suivi et de surveillance ainsi que les mesures institutionnelles à prendre durant la mise en œuvre du projet pour soit atténuer ou éliminer les impacts environnementaux et sociaux défavorables ou soit les réduire à des niveaux acceptables.

Il s'agira plus spécifiquement :

- ✓ d'identifier les risques associés aux différentes interventions du projet et définir les mesures d'atténuation qui devront être mises en œuvre au cours de l'exécution du projet ;
- ✓ d'identifier l'ensemble des risques potentiels au plan environnemental au regard des interventions envisagées dans le cadre du projet;
- ✓ de proposer un plan cadre de gestion environnementale et sociale (PCGES) ;
- ✓ de définir les dispositions institutionnelles de suivi et de surveillance à prendre avant, pendant et après la mise en œuvre du projet pour supprimer ou atténuer les impacts environnementaux. Le CGES devra prendre en compte les directives environnementales du pays et de la Banque mondiale. Le consultant comparera donc les lois et réglementations en vigueur et les directives pertinentes de la Banque mondiale.

Le consultant devra se familiariser autant avec les documents relatifs aux politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale, qu'avec les lois, directives et réglementation en vigueur au Burundi en matière d'évaluation environnementale et sociale ; et devra s'assurer que le travail est effectué conformément à toutes les dispositions sus-indiquées.

Ces tâches sont détaillées dans les termes de référence.

Le PDAIG invite le/la ou les expert(e)s qualifié(e)s à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les consultant(e)s intéressé(e)s par cette offre sont prié(e)s de préparer un dossier de candidature comportant les éléments suivants :

- **Un Curriculum Vitae détaillant au mieux l'expérience du candidat pour la mission avec des références précises et vérifiables par mission effectuée,**
- **Une copie certifiée conforme du ou des diplômes,**  
**Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du PDAIG.**

L'Unité Nationale de Coordination du PDAIG agissant pour le compte du Ministère du Plan et Développement Economique. Les consultants (individuels) intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les Consultants (individuels) intéressés doivent fournir les informations (documentation en langue française) indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (**cv, diplômes, références dans l'exécution de travaux similaires, disponibilité, expérience de conditions semblables etc.**).

**2. Les manifestations d'intérêts seront évaluées sur la base des critères suivants :**

- a. L'expérience prouvée du Consultant dans la réalisation d'un CGES : 20% ;  
Le chercheur ou consultant principal devra :
- b. Être titulaire un spécialiste de niveau post-universitaire (BAC+5 au moins) dans une science de l'environnement (Ecologie, Biologie, Foresterie, etc.). Il/elle doit avoir une formation complémentaire en évaluation environnementale et sociale et justifier d'au moins dix (10) ans d'expériences avérées dans la conduite d'études environnementales et sociales, dont 03 au moins pour les projets financés par la Banque Mondiale : 60% ;
- c. Avoir d'excellentes capacités de communication, de rédaction en français et de négociation ainsi que de concertation : 20%.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 73 du Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018 relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

3. Un Consultant Individuel sera sélectionné par la **Méthode de Consultant Individuel (CI)** telle que décrite dans les règlements Passation des Marchés de la Banque mondiale de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (TDRs) aux adresses mentionnées ci-dessous du **lundi au jeudi de 9 heures à 16 heures GMT et vendredi de 9 heures à 13 heures GMT.**
4. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en personne ou par courrier à l'adresse ci-dessous au plus tard le **04 Septembre 2020 à 14 h 30 mn.**

**Coléah Lansébounyi derrière l'ex Libraport - Immeuble Moussodougou du Ministère de l'Agriculture au 2<sup>e</sup> Etage**  
**Tél : 622 33 33 22 / 628 42 66 63 / - Email : [sambegou@gmail.com](mailto:sambegou@gmail.com) / [spmconsulting2019@gmail.com](mailto:spmconsulting2019@gmail.com).**

Fait à Conakry, le 18 Août 2020

Le Coordonnateur



**Ibrahim Sambégu GASSAMA**